

BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2023



Mot du maire



Le Maire,
Jacques Allard

Lors de la dernière assemblée, le conseil a adopté un règlement d'un emprunt en immobilisation de 2,7 M\$ pour l'agrandissement et la réfection de la caserne de pompiers et la construction d'un nouveau garage municipal. Cet investissement majeur bénéficie d'une subvention du gouvernement du Québec de 2,3 M\$. Les deux bâtiments seront reliés par une section commune pour les toilettes, douches, réfectoire, bureau et dortoir en cas de sinistre.

Il s'agit d'un projet initié par l'ancienne administration du maire Luc St-Denis qui se concrétisera prochainement par une pelletée de terre symbolique en septembre en présence des dignitaires et du contracteur retenu pour exécuter les travaux. La fondation des édifices, l'érection des murs et la construction des toitures se feront avant l'hiver et les travaux de finition seront complétés d'ici l'été 2024.



Réouverture d'un restaurant au village

La population de L'Ascension se réjouit de la réouverture le 27 juillet dernier du restaurant CHEZ GR. MÈRE.

Les nouveaux propriétaires madame Anny Desrosiers et monsieur Alain Bergeron comptent accueillir la clientèle jusqu'à l'Action de Grâce.

Changements climatiques

Les municipalités se trouvent souvent en première ligne pour réparer ce que la nature nous cause dans ses sautes d'humeur. Les grands vents, les pluies torrentielles, les feux de forêt et autres intempéries mettent à mal nos infrastructures. C'est pourquoi, nous aurons le droit de budgéter en 2024 une somme d'argent pour les imprévus liés aux changements climatiques. Nous ferons aussi l'acquisition d'une pompe portative haute-performance pour combattre les feux de forêt quand nos camions ne peuvent se rendre sur les lieux.

Transport forestier

Une quantité importante de camions forestiers circulent entre la réserve faunique Rouge-Matawin et la route 321. La compagnie forestière Crête demande à ses chauffeurs de respecter les limites de vitesse en particulier dans le noyau villageois. Un panneau flexible fut installé au milieu de la chaussée sur la rue Principale pour rappeler la limite de vitesse de 30 km et d'être prudent avec les enfants. De plus, la municipalité étudiera la possibilité de se doter d'un règlement municipal pour inciter les riverains des chemins à double vocation où s'effectue le transport forestier, à couper les branches de leurs arbres qui surplombent la voie publique afin d'assurer la sécurité routière.



Respect à nos employés

Les conditions actuelles du marché immobilier font en sorte que la municipalité fait face à de nombreuses demandes de construction de maisons, d'agrandissement de chalets et de subdivision de lots. Il s'agit maintenant de centaines de demandes annuellement. Nous avons engagé deux employés pour répondre le plus efficacement possible aux demandes des citoyens. Autant la direction générale qui coordonne les services que nos deux employés méritent tout notre respect. Ils appliquent la réglementation en vigueur de la municipalité, celle du schéma d'aménagement de la MRC et les lois du Québec. Nous déplorons certaines confrontations avec des citoyens impatients et colériques. Le conseil accordera sans réserve l'appui à ses employés, mettra à leur disposition les services juridiques nécessaires et les supportera dans leurs plaintes à la Sureté du Québec.

Je peux vous assurer que vous recevrez un accueil de qualité et un traitement rapide et efficace à vos demandes en utilisant un comportement courtois et respectueux.

Le maire, Jacques Allard

BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE-OCTOBRE 2023



Loisirs

OCTOBRE, MOIS DE LA TERREUR!



Concours

Chaque année, la soirée de l'Halloween est un événement très attendu des enfants. À la tombée de la nuit, notre petite marmaille sillonne les rues du village en quête de friandises. Au grand plaisir de nos enfants, nous vous invitons à décorer vos maisons et à distribuer des bonbons. Cette année, nous vous proposons de participer à un concours de décoration de vos maisons et/ou cour extérieure. Contribuons à rendre cette soirée festive dans une ambiance terrifiante.

1er prix : Bourse de 100\$

2e prix : Bourse de 50\$

3e prix : Bourse de 25\$

Prix de participation par tirage au sort

Critères de sélection :

- L'originalité : Laissez aller votre imagination!
- Le respect de la thématique Halloween : « On veut ressentir une petite frayeur en passant devant votre demeure ».
- Le bon goût : « On veut avoir peur, pas mal au cœur... »

Date limite pour soumettre votre candidature : 23 octobre

Pour participer :

Vous devez nous transmettre par courriel 2 à 3 photos de votre décor. N'oubliez pas de nous communiquer les informations suivantes : votre nom, adresse, courriel et téléphone.

loisirs@munlascension.ca

Nous communiquerons les noms des gagnants le 31 octobre sur la page Facebook de la municipalité. Relevez le défi!

Pssit... petit message aux enfants de L'Ascension,

Le soir de l'Halloween, nous vous invitons à passer par le parc Raymond Meilleur pour votre récolte de bonbons. Vous risquez d'y rencontrer de terrifiants personnages. À vos risques et périls! Houhououou...



CAMP DE JOUR LA CULBUTE

L'équipe du camp de jour la Culbute souhaite une bonne rentrée scolaire aux enfants de L'Ascension. Merci aux parents et à l'ensemble de nos collaborateurs d'avoir contribué au rayonnement du camp cet été. Votre soutien est précieux!

Merci au magasin Bonichoix d'avoir offert le dîner lors de notre fête de fin de saison.

À l'été prochain pour plus d'aventures!



Soirée jeux de société

Amateurs de jeux, inscrivez cet événement à votre calendrier.

Jeudi 5 octobre - 18h30

À la bibliothèque Yves Meilleur

Jeux de cartes, jeux de société, échecs, Scrabble...

Si vous avez envie de partager une découverte, apportez votre jeu.

C'est un rendez-vous!



BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE-OCTOBRE 2023



MDJ LA SENSASS ION
Maison Des Jeunes de L'Ascension

Ta maison des jeunes t'offre un endroit à toi pour être, partager et t'amuser!

Ce que nous sommes

Les maisons de jeunes sont des associations de jeunes et d'adultes qui se sont donné la mission sur une base volontaire, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 11 à 17 ans, accompagnés d'adultes significatifs, pourront trouver l'équilibre comme citoyen critique, actif et responsable.

Projet Maison de jeunes

Un milieu de vie, où se développent des relations d'entraide et de solidarité véhiculant des valeurs de partage, de démocratie, de respect, d'équité, de justice sociale, de protection de l'environnement, de non-sexisme, de non-racisme, de non-homophobie et d'acceptation des différences.

Un lieu d'appartenance, de rassemblement, de mobilisation et une présence active dans la communauté où s'exerce une expérience de vie démocratique.

Un lieu d'apprentissage à la citoyenneté, pour la compréhension des événements, de l'environnement et d'un positionnement des jeunes sur des préoccupations sociales.

Une implication importante des jeunes

Une maison des jeunes offre aux ados la possibilité de prendre des responsabilités et de s'engager dans des projets d'activités culturelles, éducatives, sportives, de sensibilisation, d'information et de promotion de la santé. Ce lieu et les activités qui s'y déroulent sont conçus par et pour les adolescents qui s'y impliquent.

L'implication essentielle de la communauté

La Maison des Jeunes est gérée par un organisme sans but lucratif. Présentement, une implication financière du ministère de la Santé de plus de 100 000\$ par l'entremise du programme de soutien aux organismes communautaires nous permet de fonctionner avec un service de base et tellement essentiel. Car c'est le seul endroit de proximité relativement public auquel les jeunes de L'Ascension ont accès en dehors de l'école. Mais ce programme demande de tendre vers une implication de la communauté à un niveau de 25%. C'est pourquoi votre participation financière importante.

Merci d'avance de votre générosité

Le Club de l'Âge d'Or de l'Ascension

vous invite à son Assemblée Générale Annuelle
à la salle de la bibliothèque
au 58, rue de l'Hôtel de Ville
le 20 septembre 2023
à 18h pour un petit goûter et
à 19 h pour l'assemblée

BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE-OCTOBRE 2023



PARC DE LA SOURCE

L'automne se dévoile peu à peu et la nature nous offrira sous peu un spectacle flamboyant.



Profitez de la saison des couleurs pour aller parcourir les sentiers du parc de la Source. Nous vous proposons 5 sentiers totalisant 20 km de marche. L'ascension jusqu'au belvédère vous offre une vue imprenable sur la vallée de la rivière Rouge. Vous pouvez consulter la carte des sentiers sur le site Web de la municipalité dans l'onglet « loisirs et culture / activités de plein air ». Restez vigilant!

Une partie des sentiers (du Belvédère et du Lac) se retrouve sur des terres publiques sur lesquelles plusieurs usages sont permis, dont la chasse. Donc, en période de chasse, assurez-vous d'être visible ou évitez les promenades pendant ces quelques semaines. Prenez note que sur la portion des sentiers située sur le terrain de la Municipalité (sentiers de la Station d'eau, du Serpentin, de l'Étang et une partie des sentiers du Belvédère et du Retour), la chasse est interdite, mais que sur les terrains adjacents, la chasse peut y être pratiquée.



Chères citoyennes, chers citoyens,

Veuillez prendre note que le service de sécurité incendie débutera les visites de prévention résidentielles au mois de septembre afin de vérifier la présence des avertisseurs de fumée. C'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions.

Je vous prie de recevoir, mes respectueuses salutations.



David Lavigne

Directeur du service de sécurité incendie



Journée de la culture 16 septembre 2023

**Au parc Raymond Meilleur
de 11H00 à 16h00**

La Bibliothèque Yves Meilleur et le comité arts et culture de L'Ascension invitent la population à rencontrer les artisans de notre municipalité. Exposants, peinture en direct, musique, cantine, bar, blé d'inde.



On vous attend en grand nombre!

Pour info :

819 275-3027 poste 227



Dates à retenir

Votre prochain paiement de taxes
est le 26 septembre 2023



Prochaine séance du conseil municipal
le 11 septembre à 19h00
(Salle derrière la bibliothèque)

Municipalité de L'Ascension

59, rue de l'Hôtel de Ville

Téléphone : 819 275-3027

www.municipalite-lascension.qc.ca

Heures d'ouverture : Lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

FERMÉ le vendredi

